



# Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

- Séance du 06 novembre 2025 -

## Délibération n°5.2.06/11/2025 relative au dossier accréditation master Enseignement et éducation (M2E), UGA/INSPE

*Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L 613-1, L712-1 et L712-6-1,  
Vu les statuts de l'université Savoie Mont Blanc, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 7 juillet  
2015, modifiés, et notamment son article 22,*

**Article unique : Dossier accréditation master Enseignement et éducation (M2E), UGA/INSPE**

**Document fourni en annexe.**

### Résultat du vote :

Membres en exercice : 31  
Quorum : 16  
Membres présents : 15  
Membres représentés : 5  
Nombre de votants : 20

Nombre de suffrages exprimés : 20  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Pour : 20

**La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de l'Université Savoie Mont Blanc, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, le dossier accréditation master Enseignement et éducation (M2E), UGA/INSPE, tel que présenté en séance et décrit en annexe.**

Chambéry, le 13 novembre 2025

Le Président de l'Université Savoie Mont Blanc

Philippe Briand

La présente délibération prend effet à compter de sa publication et de sa transmission au recteur.

Classée au registre des délibérations de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU), consultable à la direction des études et de la vie étudiante (DEVE)

Publiée le : 19 NOV. 2025

Transmise au recteur le : 19 NOV. 2025

**Modalités de recours contre la présente délibération :** La présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au recteur, d'un recours administratif auprès du président de l'université Savoie Mont Blanc ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative. La requête peut être déposée au greffe de la juridiction ou adressée par voie postale ou par la voie de l'application « Télérecours citoyens » sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

En cas de recours administratif préalable, le délai du recours contentieux est prolongé de la durée de réponse de l'auteur de la décision. Dans cette hypothèse, vous disposez de deux mois pour déposer un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, à compter de la notification d'une décision expresse ou de la naissance d'une décision implicite de rejet résultant du silence gardé par l'administration pendant deux mois.

**Dossier de demande d'accréditation  
de l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ)  
Masters M2E - Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

---

**INSPÉ de l'académie de Grenoble**

---

**1. Université intégrant la composante INSPE : Université Grenoble Alpes**

**Nom et coordonnées téléphoniques du président de l'université**

LAKHNECH Yassine

Mail : [presidence-universite@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:presidence-universite@univ-grenoble-alpes.fr)

**2. Université(s) ou établissement(s) d'enseignement supérieur partenaire(s) : Université Savoie Mont Blanc**

**Nom et coordonnées téléphoniques de la présidente ou du président de l'université**

BRIAND Philippe

Mail : [president@univ-smb.fr](mailto:president@univ-smb.fr)

**3. Dates des délibérations (conseil de l'institut, conseil(s) Formation et Vie universitaire de l'établissement intégrateur et des établissements partenaires)**

Conseil d'institut : 15 octobre 2025

Conseil H3S – UGA :

CFVU USMB :

## **Sommaire**

---

- I. Renseignements administratifs**
- II. Stratégie concernant le pilotage du projet de l'INSPE**
- III. Présentation de la nouvelle offre de formation du master mention « Enseignement et éducation Professorat des écoles »**
  - A) Offre de formation
  - B) Répartition prévisionnelle des intervenants
  - C) Modalités prévisionnelles d'organisation des stages
  - D) Accompagnement envisagé par l'université et le rectorat
  - E) Prise en compte des thématiques transversales
  - F) Adossement à la recherche
  - G) Mémoire de master
- IV. Présentation de la nouvelle offre de formation des masters mention « Enseignement et éducation Professorat du second degré »**
  - A) Cartographie de l'offre de formation
  - B) Répartition prévisionnelle des intervenants
  - C) Modalités prévisionnelles d'organisation des stages
  - D) Accompagnement envisagé par l'université et le rectorat
  - E) Prise en compte des thématiques transversales
  - F) Adossement à la recherche
  - G) Mémoire de master
- V. Présentation de la nouvelle offre de formation du master mention « Enseignement et éducation Conseiller principal d'éducation »**
  - A) Offre de formation
  - B) Répartition prévisionnelle des intervenants
  - C) Modalités prévisionnelles d'organisation des stages
  - D) Accompagnement envisagé par l'université et le rectorat
  - E) Prise en compte des thématiques transversales
  - F) Adossement à la recherche
  - G) Mémoire de master

### **ANNEXES**

Annexe 1 : Convention liant les partenaires et précisant leurs engagements réciproques

Annexes 2 : Maquettes formation par mention (transmises ultérieurement à la date souhaitée : fin mars 2026)

**Dossier de demande d'accréditation**  
**de l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPE)**  
**Masters M2E - Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

**I. Renseignements administratifs**

| <b>Mandats</b>                                           | <b>Nom - Prénom</b>                | <b>Mail</b>                               | <b>Portable</b> |
|----------------------------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------------------|-----------------|
| <b>Directeur de l'INSPE</b>                              | CHAACHOUA Hamid                    | inspe-directeur@univ-grenoble-alpes.fr    |                 |
| <b>Président du Conseil de l'institut</b>                | DESTRES Antoine                    |                                           |                 |
| <b>Présidente du COSP de l'institut</b>                  | BOSSE Marie-Line                   | marie-line.bosse@univ-grenoble-alpes.fr   |                 |
| <b>Référent pour la mention « PE »</b>                   | SOURY-LAVERGNE Sophie (UGA, INSPE) | inspe-resp-meef-1d@univ-grenoble-alpes.fr |                 |
| <b>Référent pour la mention « 2<sup>nd</sup> degré »</b> | CLAUDE Marie-Sylvie (UGA, INSPE)   | inspe-resp-meef-2d@univ-grenoble-alpes.fr |                 |
| <b>Référent pour la mention « CPE »</b>                  | MENDUNI Sandrine (UGA, INSPE)      | inspe-resp-meef-ee@univ-grenoble-alpes.fr |                 |

## **II. Stratégie concernant le pilotage du projet de l'INSPE**

Le pilotage du projet de l'INSPE s'appuie sur une gouvernance partagée, associant étroitement les partenaires universitaires (UFR de l'Université Grenoble Alpes et de l'Université Savoie Mont Blanc), le Rectorat et les instances académiques. Ce partenariat repose sur une concertation continue, qui constitue un principe directeur de la démarche.

### **Un processus d'élaboration concertée de la carte des formations**

L'élaboration de la carte des formations a été conduite à plusieurs niveaux. Un premier travail a eu lieu au sein de chaque université (UGA et USMB), en lien avec le directoire académique et la région académique, afin de définir une offre de formation adaptée au master M2E, notamment pour la mention Second Degré. Ce travail vise à articuler au mieux les ressources disponibles à l'université avec les besoins identifiés par le rectorat.

La phase d'accréditation constitue une étape structurante : une fois les dossiers déposés (fin octobre), des groupes de travail seront mis en place à l'échelle intermentions, au niveau des mentions et de des différents parcours. Ces groupes réuniront l'ensemble des partenaires pour élaborer les maquettes de formation selon une feuille de route préétablie. Le pilotage sera jalonné par des réunions régulières et des bilans intermédiaires permettant d'assurer un cadrage cohérent et de procéder aux ajustements nécessaires.

### **Principes d'élaboration de l'offre de formation**

L'élaboration de l'offre de formation repose sur deux principes stratégiques :

1. **Le continuum de formation**, enjeu central de la réforme. L'INSPE s'appuiera sur le référentiel de formation en cours de finalisation qui définit trois niveaux de maîtrise des compétences professionnelles de la licence à T3.
2. **La complémentarité des blocs de compétences**. Si les quatre blocs sont présentés de manière autonome, il est essentiel d'en travailler les articulations à travers des thématiques transversales : le numérique éducatif, la formation par le stage, l'école inclusive, entre autres. Ces thématiques renforceront la cohérence de l'offre et son inscription dans les priorités nationales et académiques.
3. **Le lien entre recherche et pratique** : la formation s'appuiera sur l'expertise développée à l'échelle académique en ce qui concerne l'articulation recherche-terrain, notamment à travers le projet PIA3 Pégase, un projet sur dix ans débuté en 2020 visant, dans une logique d'éducation fondée sur les faits, à réduire les inégalités en s'attaquant aux écarts d'apprentissage.

### **Une stratégie de régulation et d'accompagnement**

Le pilotage mis en place par l'INSPE se veut dynamique et régulateur. L'ensemble des partenaires sera associé aux étapes clés, garantissant une offre de formation cohérente, adaptée aux besoins du terrain et évolutive. Cette stratégie assure ainsi la construction d'un master en phase avec les enjeux de professionnalisation des futurs enseignants et cadres de l'éducation, dans une perspective de qualité et de continuité du parcours de formation.

**III. Présentation de la nouvelle offre de formation du master Mention « Enseignement et éducation Professorat des Écoles »**

| <b>A) Offre de formation</b>                                                                                                                              |                                                                       |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------|
| <b>Mention « EE. Professorat des écoles »</b><br><br><i>Capacité d'accueil maximale envisagée (non-lauréats compris) : 530 après la phase transitoire</i> | <b>Sites(s)</b>                                                       |
| <i>Master PE Lauréats du concours</i><br><br><i>Parcours non lauréats : OUI</i>                                                                           | Annecy<br><br>Chambéry (jusqu'en 2029)<br><br>Grenoble<br><br>Valence |

Conformément au cadrage ministériel, les lauréats du concours titulaires d'une licence PE seront dispensés de 80h d'enseignements du bloc 1 en M1. Le choix a été fait de réduire le volume de l'ensemble des disciplines de l'école et de répartir cette réduction sur l'année dans un souci d'équilibre.

| <b>B) Répartition prévisionnelle des intervenants en % par site</b>                                         |                                 |                                |                                    |                                        |                                       |                 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|--------------------------------|------------------------------------|----------------------------------------|---------------------------------------|-----------------|
| <b>Nom des sites concernés</b>                                                                              |                                 |                                |                                    |                                        |                                       |                 |
| <i>Reproduire le tableau par site si la répartition prévisionnelle diffère.</i>                             |                                 |                                |                                    |                                        |                                       |                 |
| <b>Bloc</b>                                                                                                 | <b>Profil Enseignant (en %)</b> |                                |                                    | <b>« Composante d'origine » (en %)</b> |                                       |                 |
|                                                                                                             | <b>EC</b>                       | <b>ESAS (PRAG, PRCE, PREC)</b> | <b>Personnels issus du terrain</b> | <b>INSPE</b>                           | <b>Autre composante universitaire</b> | <b>Académie</b> |
| <b>Bloc 1 : Maîtriser les disciplines et enseigner dans le cadre de la polyvalence</b>                      | 17                              | 33                             | 50                                 | 50                                     |                                       | 50              |
| <b>Bloc 2 : Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves et au contexte d'exercice</b>     | 17                              | 33                             | 50                                 | 50                                     |                                       | 50              |
| <b>Bloc 3 : Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'Éducation nationale</b> | 17                              | 33                             | 50                                 | 50                                     |                                       | 50              |
| <b>Bloc 4 : S'engager dans une démarche de développement professionnel</b>                                  | 17                              | 33                             | 50                                 | 50                                     |                                       | 50              |

*Les enseignants chercheurs d'autres composantes universitaires pourront intervenir en fonction de leurs domaines de recherche.*

**C) Modalités prévisionnelles d'organisation des semaines de stage**

*Reproduire le tableau par site quand les modalités prévisionnelles diffèrent.*

|                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|----------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Place des stages</b>                                                    | <i>Les modalités ci-dessous ont été élaborées avec le rectorat et les DSDEN.</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| <b>12 semaines</b><br><b>Observation et</b><br><b>Pratique accompagnée</b> | <p>Les stages de M1 s'effectueront en binômes.</p> <p>En S7 seront organisées deux périodes de stage massé de deux semaines chacune, l'une avant les congés de la Toussaint et l'autre entre les congés de la Toussaint et de Noël.</p> <p>Une se fera en cycle 1 et l'autre en cycle 2 ou 3, pour permettre à tous les élèves fonctionnaires de découvrir l'école maternelle et l'école élémentaire.</p> <p>En S8, seront organisées deux périodes de stage massé de 4 semaines chacune, dans les mêmes écoles qu'au S7.</p> <p>Le choix de stages massés a été fait pour permettre une véritable immersion dans les écoles des élèves fonctionnaires mais aussi pour ne pas solliciter les maîtres d'accueil sur des périodes trop longues.</p> |
| <b>18 semaines en responsabilité</b><br><b>(ou mi-temps filé)</b>          | <p>Le stage de M2 se fera à raison de deux jours consécutifs par semaine (lundi-mardi ou jeudi-vendredi) et un mercredi sur deux, dans une même classe toute l'année.</p> <p><b>M1 S1</b><br/> X Massé <input type="checkbox"/> Filé <input type="checkbox"/> Mixte<br/> - Nombre de semaines stage massé : 4 semaines<br/> - Nombre de semaines stage filé : 0</p> <p><b>M1 S2</b><br/> X Massé <input type="checkbox"/> Filé <input type="checkbox"/> Mixte<br/> - Nombre de semaines stage massé : 8 semaines<br/> - Nombre de semaines stage filé : 0</p> <p><b>M2 S1+S2</b><br/> X Mi-temps Filé<br/> <input type="checkbox"/> Autres (préciser)</p>                                                                                         |

#### **D) Accompagnement envisagé par les universités et le rectorat avant, pendant et après le stage**

##### **1. En Master 1**

**Coté rectorat**, une réflexion est engagée par le rectorat pour constituer des équipes de maîtres d'accueil stables, accueillant régulièrement des élèves fonctionnaires, ce qui facilitera la mise en place de formations et aussi une meilleure reconnaissance institutionnelle.

**Coté université**, les stages massés de deux semaines chacun en cycle 1 et en cycle 2 ou 3 seront accompagnés sur le plan didactique à travers les enseignements disciplinaires du bloc 1, sur le plan pédagogique à travers les enseignements du bloc 2, sur le plan éthique et institutionnel à travers les enseignements du bloc 3, permettant une observation outillée, l'analyse de situations professionnelles et des retours réflexifs sur le stage.

##### **2. En Master 2**

Outre l'accompagnement à travers les enseignements des différents blocs, **il est envisagé un double tutorat par les DSDEN et l'université**. **Côté DSDEN**, il sera assuré par des PEMF qui effectueront des visites dans les classes des fonctionnaires stagiaires. **Côté université**, il se fera par petits groupes, avec des visites pour les stagiaires relevant d'un accompagnement renforcé, la mise en place de visites systématiques n'étant pas envisageable au vu de la taille des équipes et du nombre de stagiaires.

#### **E) Prise en compte de thématiques transversales.**

La formation M2E intègre des thématiques transversales, en cohérence avec l'Objectif de développement durable 4 de l'Agenda 2030 des Nations Unies : **garantir une éducation inclusive et équitable de qualité, réduire les déterminismes sociaux, de genre et territoriaux qui influencent les apprentissages, et favoriser la réussite, la poursuite d'études et l'insertion professionnelle**. Au-delà des connaissances disciplinaires et didactiques, la formation fournit donc des repères communs aux enseignants et CPE pour construire une posture professionnelle fondée sur la compréhension des valeurs, des processus éducatifs et des pratiques enseignantes, dans une approche intégrée et adossée à la recherche.

Dans nos maquettes, les différents thèmes listés dans la description des blocs seront organisés autour d'axes principaux. **Ces grands axes sont les suivants :**

**École inclusive.** L'école inclusive constitue l'horizon commun aux différents axes. Elle vise à rendre l'enseignement accessible à tous les élèves et à articuler valeurs de la République, compréhension des apprentissages et pratiques équitables pour construire un cadre éducatif accueillant et efficace. Cette compréhension de l'enjeu de l'école inclusive est un des axes de développement de l'INSPE et fera l'objet d'actions également auprès des personnels, pour permettre aux équipes d'être mieux formées aux différents enjeux.

**Valeurs de la République et laïcité.** Elles constituent le socle éthique et institutionnel du métier. Abordées dès le début du cursus, elles permettent aux étudiants de comprendre le cadre du service public d'éducation, la laïcité et les principes d'égalité, puis sont réinvesties dans les enseignements relatifs au positionnement professionnel et à la responsabilité éducative.

**Analyse du système éducatif et des processus à l'œuvre dans les inégalités.** La connaissance du système éducatif français et l'analyse des inégalités sociales, territoriales, de genre ou scolaires sont des axes structurants de la formation étant donné que l'objectif visé par toutes et tous est de les réduire. Les inégalités sont abordées à plusieurs niveaux – système éducatif, établissement, classe – afin d'identifier les processus qui les produisent et les leviers pour y répondre.

**Processus d'apprentissage.** Les processus cognitifs, motivationnels et affectifs d'un apprenant, ainsi que leur impact sur la régulation et l'autorégulation des apprentissages sont essentiels à comprendre pour un enseignant ou CPE. En effet, réfléchir à des pratiques pédagogiques efficaces n'a de sens qu'à travers leurs effets sur les apprentissages réels des élèves. Ces connaissances permettent donc d'adapter l'enseignement

à la diversité des élèves et constituent le socle scientifique des modules consacrés à l'efficacité et à l'équité.

**Pratiques efficaces, équitables et efficientes.** Il est important que les enseignants aient connaissance et développent des pratiques professionnelles fondées sur les résultats de la recherche (efficaces), centrées sur la réussite de tous (équitables) et orientées vers une mise en œuvre raisonnée des moyens d'enseignement au service des apprentissages (efficientes). Ils doivent apprendre à mettre en œuvre des gestes professionnels favorables aux apprentissages, réguler le climat de classe et différencier leur enseignement dans une logique d'équité scolaire et d'éducation fondée sur les données probantes.

**Éducatives transversales.** Les « éducations à » sont présentes à travers l'ensemble des enseignements. Elles font également l'objet d'enseignements spécifiques sur leurs enjeux mais aussi sur leur mise en œuvre concrète, contribuant à former des enseignants capables d'assurer et de promouvoir la culture et le regard sensible, la réussite, la santé et le bien-être de leurs élèves. Le développement durable, au cœur des enjeux de société, fait l'objet d'un focus particulier.

**Numérique et Intelligence artificielle.** L'éducation au numérique aborde les usages pédagogiques, éthiques et responsables des outils numériques par les élèves et les enseignants. Elle traite aussi des enjeux liés à l'identité numérique, au harcèlement et à la socialisation en ligne. Une réflexion spécifique est menée sur l'intelligence artificielle, dont les usages pédagogiques constituent un enjeu croissant dans les métiers de l'éducation. L'ensemble de la formation encourage ainsi une appropriation critique et raisonnée du numérique et de l'IA au service d'une éducation plus efficace, équitable et efficiente.

## **F) Adossement à la recherche**

Les différents laboratoires impliqués dans la formation sont ceux des enseignants-chercheurs de l'INSPE et des enseignants-chercheurs participant plus à la marge à notre formation sur des thématiques précises :

**LIG** — Laboratoire d'Informatique de Grenoble

**LPNC** — Laboratoire de Psychologie et NeuroCognition

**LECA** — Laboratoire d'Écologie Alpine

**PACTE** — Laboratoire de sciences sociales

**Lidilem** — Laboratoire de linguistique et didactique des langues étrangères et maternelles

**LaRAC** — Laboratoire de Recherche sur les Apprentissages en Contexte

**SENS** — Laboratoire Sport et Environnement Sociale

**LARHRA** — Laboratoire de Recherche Historique Rhône-Alpes

**Litt&Art** — Littérature et art de la scène et des écrans

**Institut Fourier** — Laboratoire de mathématiques

**LIP/PC2S** — Laboratoire Inter Universitaire de psychologie : personnalité, cognition et changement social

## **G) Mémoire de master**

Le mémoire de fin d'étude, inclus dans le bloc 4, vise à approfondir scientifiquement un objet professionnel en lien avec le métier d'enseignant ou de CPE. Ce mémoire permet principalement de développer la capacité à 1) actualiser de manière autonome connaissances et méthodes en s'appuyant sur la recherche et des données probantes en éducation, 2) mettre en œuvre un raisonnement rigoureux afin de mener une analyse argumentée s'appuyant à la fois sur les connaissances scientifiques et sur des données et 3) travailler en équipe. Concernant ce dernier point, en plus des interactions avec l'encadrant, certains sujets font l'objet d'ateliers regroupant plusieurs étudiants amenés à travailler en interaction sur la même thématique et éventuellement sur un protocole commun afin de consolider le recueil de données probantes y compris dans les mémoires.

L'attention est portée aussi bien à la démarche scientifique mise en œuvre qu'à la production finale (mémoire et soutenance orale). Les thématiques, proposées en début de M2 par les encadrants, peuvent relever de la didactique d'une discipline, de la pédagogie, ou d'une discipline transversale en lien avec

l'éducation ou l'enseignement. Le mémoire peut porter sur une variété d'objets tant qu'ils sont en lien avec l'éducation et donc le métier (par exemple : mise en œuvre d'une séquence ou séance d'enseignement, d'un dispositif didactique ou d'une démarche pédagogique ; questionnements larges sur les élèves, les parents ou les enseignants, etc.).

Il est demandé de réaliser une revue de la littérature afin de dresser un état actualisé des connaissances scientifiques en lien avec la ou les questions traitées, de dégager une question de recherche, et de formuler une problématique susceptible d'être explorée dans le cadre du stage qui peut constituer un terrain d'étude. Une démarche empirique est nécessairement déployée pour tester les hypothèses formulées. Il est possible de mobiliser des méthodes de recherche variées (descriptive, corrélationnelle, expérimentale) et différentes méthodes de recueil de données (entretien, observation, questionnaire, mesure indirecte, ressources existantes, corpus, etc.).

Le mémoire prend la forme d'un document normé d'une trentaine de pages (hors bibliographie et annexes) permettant de présenter les différentes étapes du processus de recherche : revue de littérature et problématique, méthode, analyse des résultats et discussion. La soutenance donne l'opportunité aux étudiants de présenter les différents éléments du document écrit et de mettre en évidence leur capacité à prendre du recul sur le travail réalisé, en valorisant les prolongements possibles pour la pratique professionnelle.

**IV. Présentation de la nouvelle offre de formation du master Mention « Enseignement et éducation Professorat du 2nd degré »**

| A) Cartographie prévisionnelle de l’offre de formation<br>CAPES – CAPEPS – CAPET - CAPLP                                            |                                                |                                           |                                                    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------|-------------------------------------------|----------------------------------------------------|
| Parcours disciplinaires                                                                                                             |                                                |                                           | Université (s)<br>qui dispense(nt)<br>la formation |
| Les capacités d’accueil maximale indiquées concernent les étudiants de master, auxquels<br>pourront s’ajouter des étudiants en DIU. |                                                |                                           |                                                    |
| Nom                                                                                                                                 | Capacité<br>d’accueil<br>maximale<br>envisagée | Présence d’un<br>parcours non-<br>lauréat |                                                    |
| Anglais                                                                                                                             | 32                                             | NON                                       | UGA/USMB                                           |
| Éducation physique et sportive                                                                                                      | 48                                             | En cours de<br>discussion                 | UGA/USMB                                           |
| Espagnol                                                                                                                            | 16                                             | NON                                       | UGA                                                |
| Histoire Géographie                                                                                                                 | 32                                             | NON                                       | UGA/USMB                                           |
| Lettres modernes                                                                                                                    | 32                                             | NON                                       | UGA                                                |
| Mathématiques                                                                                                                       | 32                                             | NON                                       | UGA                                                |
| Numérique et sciences informatiques                                                                                                 | 16                                             | NON                                       | UGA                                                |
| Sciences de la vie et de la terre                                                                                                   | 16                                             | NON                                       | UGA                                                |
| Sciences économiques et sociales                                                                                                    | 16                                             | NON                                       | UGA                                                |
| Sciences physiques et chimiques                                                                                                     | 16                                             | NON                                       | UGA                                                |

**Dossier de demande d'accréditation**  
**de l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ)**  
**Masters M2E - Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027**

**B) Répartition prévisionnelle des intervenants en %**

**1. Parcours CAPES-CAPEPS**

| Bloc                                                                                                        | Profil Enseignant (en %) |                         |                                   | « Composante d'origine » (en %)  |                                     |                                      |          |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|-------------------------|-----------------------------------|----------------------------------|-------------------------------------|--------------------------------------|----------|
|                                                                                                             | EC                       | ESAS<br>(PRAG,<br>PRCE) | Personnels<br>issus du<br>terrain | INSPE                            | UFR de la<br>(des)<br>discipline(s) | Autre<br>composante<br>universitaire | Académie |
| <b>Bloc 1 : Maîtriser et enseigner la (ou les) discipline(s) scolaire(s)</b>                                | 17%                      | 33%                     | 50%                               | 30% en<br>M1<br><br>50% en<br>M2 | 20% en<br>M1<br><br>0% en<br>M2     | 0%                                   | 50%      |
| <b>Bloc 2 : Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves</b>                               | 17%                      | 33%                     | 50%                               | 50%                              |                                     | 0%                                   | 50%      |
| <b>Bloc 3 : Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'Éducation nationale</b> | 17%                      | 33%                     | 50%                               | 50%                              |                                     | 0%                                   | 50%      |
| <b>Bloc 4 : S'engager dans une démarche de développement professionnel</b>                                  | 17%                      | 33%                     | 50%                               | 50%                              |                                     | 0%                                   | 50%      |

**B) Répartition prévisionnelle des intervenants en %**

**2. Parcours CAPET-CAPLP**

| Bloc                                                                                                        | Profil Enseignant |                         |                                   | « Composante d'origine » |                                      |          |                          |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|-------------------------|-----------------------------------|--------------------------|--------------------------------------|----------|--------------------------|
|                                                                                                             | EC                | ESAS<br>(PRAG,<br>PRCE) | Formateurs<br>issus du<br>terrain | INSPE                    | Autre<br>composante<br>universitaire | Académie | Monde de<br>l'entreprise |
| <b>Bloc 1 : Maîtriser et enseigner la (ou les) discipline(s) scolaire(s)</b>                                |                   |                         |                                   |                          |                                      |          |                          |
| <b>Bloc 2 : Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves</b>                               |                   |                         |                                   |                          |                                      |          |                          |
| <b>Bloc 3 : Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'Éducation nationale</b> |                   |                         |                                   |                          |                                      |          |                          |
| <b>Bloc 4 : S'engager dans une démarche de développement professionnel</b>                                  |                   |                         |                                   |                          |                                      |          |                          |

**C) Modalités prévisionnelles d'organisation des semaines de stage**

*Reproduire le tableau si les modalités prévisionnelles diffèrent selon les parcours.*

**Place des stages**

*Les modalités ci-dessous ont été élaborées avec le rectorat.*

**12 semaines  
Observation et  
Pratique accompagnée**

Les stages de M1 s'effectueront en binômes.

En S7 seront organisées deux périodes de stage massé de deux semaines chacune, l'une avant les congés de la Toussaint et l'autre entre les vacances de Toussaint et de Noël.

Une se fera en collège et l'autre en lycée, pour permettre à tous les élèves fonctionnaires de découvrir ces deux contextes d'enseignements, pour toutes les disciplines présentes à la fois en collège et en lycée.

En S8, seront organisées deux périodes de stage massé de 4 semaines chacune, dans les mêmes établissements qu'au S8.

Le choix de stages massés a été fait pour permettre une véritable immersion dans les établissements des élèves fonctionnaires mais aussi pour ne pas solliciter les enseignants qui les accueillent sur des périodes trop longues.

**18 semaines en responsabilité  
(ou mi-temps filé)**

Le stage de M2 se fera sous la forme d'un mi-temps filé dans les mêmes classes toute l'année ; deux journées seront réservées à la formation chaque semaine et le stage sera effectué sur le reste de la semaine.

**M1 S1**

X Massé ☐ Filé ☐ Mixte

- Nombre de semaines stage massé : 4 semaines
- Nombre de semaines stage filé :

**M1 S2**

X Massé ☐ Filé ☐ Mixte

- Nombre de semaines stage massé : 8 semaines
- Nombre de semaines stage filé :

**M2 S1+S2**

X Mi-temps Filé

☐ Autres (préciser)

**D) Accompagnement envisagé par les universités et le rectorat avant, pendant et après le stage**

**1. En Master 1**

**Côté rectorat**, une réflexion est engagée pour constituer des équipes d'enseignants stables, accueillant régulièrement des élèves fonctionnaires, ce qui facilitera la mise en place de formations et aussi une meilleure reconnaissance institutionnelle.

**Côté université**, les stages massés de deux semaines chacun en collège et en lycée pour toutes les disciplines présentes dans ces deux contextes seront accompagnés sur le plan didactique à travers les enseignements du bloc 1, sur le plan pédagogique à travers les enseignements du bloc 2, sur le plan éthique et institutionnel à travers les enseignements du bloc 3, permettant une observation outillée, l'analyse de situations professionnelles et des retours réflexifs sur le stage.

**2. En Master 2**

Outre l'accompagnement à travers les enseignements des différents blocs, **il est envisagé un double tutorat par l'université et le rectorat**. **Côté rectorat**, il sera assuré par des tuteurs établissement qui effectueront des visites dans les classes des fonctionnaires stagiaires. **Côté université**, il se fera par petits groupes, avec des visites pour les stagiaires relevant d'un accompagnement renforcé, la mise en place de visites systématiques n'étant pas envisageable au vu de la taille des équipes et du nombre de stagiaires.

**E) Prise en compte de thématiques transversales**

La formation M2E intègre des thématiques transversales, en cohérence avec l'Objectif de développement durable 4 de l'Agenda 2030 des Nations Unies : **garantir une éducation inclusive et équitable de qualité, réduire les déterminismes sociaux, de genre et territoriaux qui influencent les apprentissages, et favoriser la réussite, la poursuite d'études et l'insertion professionnelle**. Au-delà des connaissances disciplinaires et didactiques, la formation fournit donc des repères communs aux enseignants et CPE pour construire une posture professionnelle fondée sur la compréhension des valeurs, des processus éducatifs et des pratiques enseignantes, dans une approche intégrée et adossée à la recherche.

Dans nos maquettes, les différents thèmes listés dans la description des blocs seront organisés autour d'axes principaux. **Ces grands axes sont les suivants :**

**École inclusive.** L'école inclusive constitue l'horizon commun aux différents axes. Elle vise à rendre l'enseignement accessible à tous les élèves et à articuler valeurs de la République, compréhension des apprentissages et pratiques équitables pour construire un cadre éducatif accueillant et efficace. Cette compréhension de l'enjeu de l'école inclusive est un des axes de développement de l'INSPE et fera l'objet d'actions également auprès des personnels, pour permettre aux équipes d'être mieux formées aux différents enjeux.

**Valeurs de la République et laïcité.** Elles constituent le socle éthique et institutionnel du métier. Abordées dès le début du cursus, elles permettent aux étudiants de comprendre le cadre du service public d'éducation, la laïcité et les principes d'égalité, puis sont réinvesties dans les enseignements relatifs au positionnement professionnel et à la responsabilité éducative.

**Analyse du système éducatif et des processus à l'œuvre dans les inégalités.** La connaissance du système éducatif français et l'analyse des inégalités sociales, territoriales, de genre ou scolaires sont des axes structurants de la formation étant donné que l'objectif visé par toutes et tous est de les réduire. Les inégalités sont abordées à plusieurs niveaux – système éducatif, établissement, classe – afin d'identifier les processus qui les produisent et les leviers pour y répondre.

**Processus d'apprentissage.** Les processus cognitifs, motivationnels et affectifs d'un apprenant, ainsi que leur impact sur la régulation et l'autorégulation des apprentissages sont essentiels à comprendre pour un enseignant ou CPE. En effet, réfléchir à des pratiques pédagogiques efficaces n'a de sens qu'à travers leurs effets sur les apprentissages réels des élèves. Ces connaissances permettent donc d'adapter l'enseignement

à la diversité des élèves et constituent le socle scientifique des modules consacrés à l'efficacité et à l'équité.

**Pratiques efficaces, équitables et efficientes.** Il est important que les enseignants aient connaissance et développent des pratiques professionnelles fondées sur les résultats de la recherche (efficaces), centrées sur la réussite de tous (équitables) et orientées vers une mise en œuvre raisonnée des moyens d'enseignement au service des apprentissages (efficientes). Ils doivent apprendre à mettre en œuvre des gestes professionnels favorables aux apprentissages, réguler le climat de classe et différencier leur enseignement dans une logique d'équité scolaire et d'éducation fondée sur les données probantes.

**Éducatives transversales.** Les « éducations à » sont présentes à travers l'ensemble des enseignements. Elles font également l'objet d'enseignements spécifiques sur leurs enjeux mais aussi sur leur mise en œuvre concrète, contribuant à former des enseignants capables d'assurer et de promouvoir la réussite, la santé et le bien-être de leurs élèves. Le développement durable, au cœur des enjeux de société, fait l'objet d'un focus particulier.

**Numérique et Intelligence artificielle.** L'éducation au numérique aborde les usages pédagogiques, éthiques et responsables des outils numériques par les élèves et les enseignants. Elle traite aussi des enjeux liés à l'identité numérique, au harcèlement et à la socialisation en ligne. Une réflexion spécifique est menée sur l'intelligence artificielle, dont les usages pédagogiques constituent un enjeu croissant dans les métiers de l'éducation. L'ensemble de la formation encourage ainsi une appropriation critique et raisonnée du numérique et de l'IA au service d'une éducation plus efficace, équitable et efficiente.

#### **F) Adossement à la recherche**

Les différents laboratoires impliqués dans la formation sont ceux des enseignants-chercheurs de l'INSPE et des enseignants-chercheurs participant plus à la marge à notre formation sur des thématiques précises :

**LIG** — Laboratoire d'Informatique de Grenoble

**LPNC** — Laboratoire de Psychologie et NeuroCognition

**LECA** — Laboratoire d'Écologie Alpine

**PACTE** — Laboratoire de sciences sociales

**Lidilem** — Laboratoire de linguistique et didactique des langues étrangères et maternelles

**LaRAC** — Laboratoire de Recherche sur les Apprentissages en Contexte

**SENS** — Laboratoire Sport et Environnement Sociale

**LARHRA** — Laboratoire de Recherche Historique Rhône-Alpes

**Litt&Art** — Littérature et art de la scène et des écrans

**Institut Fourier** — Laboratoire de Mathématiques

**LIP/PC2S** — Laboratoire InterUniversitaire de psychologie : personnalité, cognition et changement social

**Participent également les EC des autres composantes non INSPE (susceptible d'évoluer) :**

**LLSETI** — Laboratoire Langues, Littératures, Sociétés, Etudes Transfrontalières et Internationales

**EDYTEM** — Laboratoire Environnements, Dynamiques et Territoire de Montagne

**LIBM** — Laboratoire Interuniversitaire de Biologie de la Motricité

Laboratoire(s) UGA en lien avec le parcours de Sciences Physiques et Chimiques

#### **G) Mémoire de master**

Le mémoire de fin d'étude, inclus dans le bloc 4, vise à approfondir scientifiquement un objet professionnel en lien avec le métier d'enseignant ou de CPE. Ce mémoire permet principalement de développer la capacité à 1) actualiser de manière autonome connaissances et méthodes en s'appuyant sur la recherche et des données probantes en éducation, 2) mettre en œuvre un raisonnement rigoureux afin de mener une analyse argumentée s'appuyant à la fois sur les connaissances scientifiques et sur des données et 3) travailler en équipe. Concernant ce dernier point, en plus des interactions avec l'encadrant, certains sujets font l'objet d'ateliers regroupant plusieurs étudiants amenés à travailler en interaction sur la même thématique et éventuellement sur un protocole commun afin de consolider le recueil de données probantes

y compris dans les mémoires.

L'attention est portée aussi bien à la démarche scientifique mise en œuvre qu'à la production finale (mémoire et soutenance orale). Les thématiques, proposées en début de M2 par les encadrants, peuvent relever de la didactique d'une discipline, de la pédagogie, ou d'une discipline transversale en lien avec l'éducation ou l'enseignement. Le mémoire peut porter sur une variété d'objets tant qu'ils sont en lien avec l'éducation et donc le métier (par exemple : mise en œuvre d'une séquence ou séance d'enseignement, d'un dispositif didactique ou d'une démarche pédagogique ; questionnements larges sur les élèves, les parents ou les enseignants, etc).

Il est demandé de réaliser une revue de la littérature afin de dresser un état actualisé des connaissances scientifiques en lien avec la ou les questions traitées, de dégager une question de recherche, et de formuler une problématique susceptible d'être explorée dans le cadre du stage qui peut constituer un terrain d'étude. Une démarche empirique est nécessairement déployée pour tester les hypothèses formulées. Il est possible de mobiliser des méthodes de recherche variées (descriptive, corrélationnelle, expérimentale) et différentes méthodes de recueil de données (entretien, observation, questionnaire, mesure indirecte, ressources existantes, corpus, etc.).

Le mémoire prend la forme d'un document normé d'une trentaine de pages (hors bibliographie et annexes) permettant de présenter les différentes étapes du processus de recherche : revue de littérature et problématique, méthode, analyse des résultats et discussion. La soutenance donne l'opportunité aux étudiants de présenter les différents éléments du document écrit et de mettre en évidence leur capacité à prendre du recul sur le travail réalisé, en valorisant les prolongements possibles pour la pratique professionnelle.

**V. Présentation de la nouvelle offre de formation du master Mention « Enseignement et éducation Conseiller principal d'éducation »**

| A) Offre de formation                                                                                                                                                            |                                                    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|
| <p style="text-align: center;"><i>Master mention « EE. CPE »</i></p> <p style="text-align: center;"><i>Capacité d'accueil maximale envisagée (non-lauréats compris) : 32</i></p> | <b>Université(s) qui dispense(nt) la formation</b> |
| <p>Master CPE Lauréats du concours</p> <p>Parcours non lauréats : NON</p>                                                                                                        | Université Grenoble Alpes                          |

| B) Répartition prévisionnelle des intervenants en %                                                                                                                                |                   |                         |                                   |                          |                                      |          |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|-------------------------|-----------------------------------|--------------------------|--------------------------------------|----------|
| Bloc                                                                                                                                                                               | Profil Enseignant |                         |                                   | « Composante d'origine » |                                      |          |
|                                                                                                                                                                                    | EC                | ESAS<br>(PRAG,<br>PRCE) | Personnels<br>issus du<br>terrain | INSPE                    | Autre<br>composante<br>universitaire | Académie |
| <b>Bloc 1 : Organiser la vie scolaire de l'établissement pour accompagner le parcours des élèves et contribuer au bien-être, à la sécurité et à la qualité des apprentissages.</b> | 17%               | 33%                     | 50%                               | 50%                      |                                      | 50%      |
| <b>Bloc 2 : Adapter sa pratique professionnelle au contexte d'exercice et à la diversité des élèves en vue de la réussite de tous.</b>                                             | 17%               | 33%                     | 50%                               | 50%                      |                                      | 50%      |
| <b>Bloc 3 : Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'Éducation nationale</b>                                                                        | 17%               | 33%                     | 50%                               | 50%                      |                                      | 50%      |
| <b>Bloc 4 : S'engager dans une démarche de développement professionnel</b>                                                                                                         | 17%               | 33%                     | 50%                               | 50%                      |                                      | 50%      |

**C) Modalités prévisionnelles d'organisation des semaines de stage**

**Place des stages**

*Les modalités ci-dessous ont été élaborées avec le rectorat.*

**12 semaines**  
**Observation et**  
**Pratique accompagnée**

Les stages de M1 s'effectueront en binômes.

En M1, un stage filé sera effectué tout au long de l'année dans le même établissement, pour un volume équivalent à 10 semaines. Un stage massé de 2 semaines aura lieu en fin d'année en collège si le stage filé s'est fait en lycée et en lycée si le stage filé s'est fait en collège, afin de permettre aux élèves fonctionnaires de découvrir ces deux contextes d'enseignement.

Nous n'avons pas prévu de troisième période de stage dans un autre contexte professionnel mais de nombreuses interventions de professionnels permettront aux élèves fonctionnaires de découvrir d'autres structures.

**18 semaines en responsabilité**  
**(ou mi-temps filé)**

Le stage de M2 se fera sous la forme d'un mi-temps filé dans les mêmes classes toute l'année ; deux journées seront réservées à la formation chaque semaine et le stage sera effectué sur le reste de la semaine.

**M1 S1**

☐ Massé X Filé ☐ Mixte

- Nombre de semaines stage massé :
- Nombre de semaines stage filé : 4 semaines

**M1 S2**

☐ Massé ☐ Filé X Mixte

- Nombre de semaines stage massé : 2 semaines
- Nombre de semaines stage filé : 4 semaines

**M2 S1+S2**

X Mi-temps Filé

☐ Autres (préciser)

#### **D) Accompagnement envisagé par les universités et le rectorat avant, pendant et après le stage**

##### **1. En Master 1**

**Côté rectorat**, une réflexion est engagée pour constituer des équipes de CPE stables, accueillant régulièrement des élèves fonctionnaires, ce qui facilitera la mise en place de formations et aussi une meilleure reconnaissance institutionnelle.

**Côté université**, les stages seront accompagnés à travers les enseignements des blocs 1, 2 et 3, avec une préparation incluant l'identification d'observables, une analyse de situations professionnelles et des retours réflexifs sur le stage.

##### **2. En Master 2**

Outre l'accompagnement à travers les enseignements des différents blocs, il est envisagé un **double tutorat par l'université et le rectorat**. **Côté rectorat**, il sera assuré par des tuteurs établissement qui effectueront des visites auprès des fonctionnaires stagiaires. **Côté université**, il se fera par petits groupes, avec des visites pour les stagiaires relevant d'un accompagnement renforcé, la mise en place de visites systématiques n'étant pas envisageable au vu de la taille des équipes et du nombre de stagiaires.

#### **E) Prise en compte de thématiques transversales**

La formation M2E intègre des thématiques transversales, en cohérence avec l'Objectif de développement durable 4 de l'Agenda 2030 des Nations Unies : **garantir une éducation inclusive et équitable de qualité, réduire les déterminismes sociaux, de genre et territoriaux qui influencent les apprentissages, et favoriser la réussite, la poursuite d'études et l'insertion professionnelle**. Au-delà des connaissances disciplinaires et didactiques, la formation fournit donc des repères communs aux enseignants et CPE pour construire une posture professionnelle fondée sur la compréhension des valeurs, des processus éducatifs et des pratiques enseignantes, dans une approche intégrée et adossée à la recherche.

Dans nos maquettes, les différents thèmes listés dans la description des blocs seront organisés autour d'axes principaux. **Ces grands axes sont les suivants :**

**École inclusive.** L'école inclusive constitue l'horizon commun aux différents axes. Elle vise à rendre l'enseignement accessible à tous les élèves et à articuler valeurs de la République, compréhension des apprentissages et pratiques équitables pour construire un cadre éducatif accueillant et efficace. Cette compréhension de l'enjeu de l'école inclusive est un des axes de développement de l'INSPE et fera l'objet d'actions également auprès des personnels, pour permettre aux équipes d'être mieux formées aux différents enjeux.

**Valeurs de la République et laïcité.** Elles constituent le socle éthique et institutionnel du métier. Abordées dès le début du cursus, elles permettent aux étudiants de comprendre le cadre du service public d'éducation, la laïcité et les principes d'égalité, puis sont réinvesties dans les enseignements relatifs au positionnement professionnel et à la responsabilité éducative.

**Analyse du système éducatif et des processus à l'œuvre dans les inégalités.** La connaissance du système éducatif français et l'analyse des inégalités sociales, territoriales, de genre ou scolaires sont des axes structurants de la formation étant donné que l'objectif visé par toutes et tous est de les réduire. Les inégalités sont abordées à plusieurs niveaux – système éducatif, établissement, classe – afin d'identifier les processus qui les produisent et les leviers pour y répondre.

**Processus d'apprentissage.** Les processus cognitifs, motivationnels et affectifs d'un apprenant, ainsi que leur impact sur la régulation et l'autorégulation des apprentissages sont essentiels à comprendre pour un enseignant ou CPE. En effet, réfléchir à des pratiques pédagogiques efficaces n'a de sens qu'à travers leurs effets sur les apprentissages réels des élèves. Ces connaissances permettent donc d'adapter l'enseignement

à la diversité des élèves et constituent le socle scientifique des modules consacrés à l'efficacité et à l'équité.

**Pratiques efficaces, équitables et efficientes.** Il est important que les enseignants aient connaissance et développent des pratiques professionnelles fondées sur les résultats de la recherche (efficaces), centrées sur la réussite de tous (équitables) et orientées vers une mise en œuvre raisonnée des moyens d'enseignement au service des apprentissages (efficientes). Ils doivent apprendre à mettre en œuvre des gestes professionnels favorables aux apprentissages, réguler le climat de classe et différencier leur enseignement dans une logique d'équité scolaire et d'éducation fondée sur les données probantes.

**Éducatives transversales.** Les « éducations à » sont présentes à travers l'ensemble des enseignements. Elles font également l'objet d'enseignements spécifiques sur leurs enjeux mais aussi sur leur mise en œuvre concrète, contribuant à former des enseignants capables d'assurer et de promouvoir la réussite, la santé et le bien-être de leurs élèves. Le développement durable, au cœur des enjeux de société, fait l'objet d'un focus particulier.

**Numérique et Intelligence artificielle.** L'éducation au numérique aborde les usages pédagogiques, éthiques et responsables des outils numériques par les élèves et les enseignants. Elle traite aussi des enjeux liés à l'identité numérique, au harcèlement et à la socialisation en ligne. Une réflexion spécifique est menée sur l'intelligence artificielle, dont les usages pédagogiques constituent un enjeu croissant dans les métiers de l'éducation. L'ensemble de la formation encourage ainsi une appropriation critique et raisonnée du numérique et de l'IA au service d'une éducation plus efficace, équitable et efficiente.

## **F) Adossement à la recherche**

Les différents laboratoires impliqués dans la formation sont ceux des enseignants-chercheurs de l'INSPE qui sont plus spécifiquement en lien avec les problématiques SHS développée dans la mention EE. CPE et des enseignants-chercheurs participant plus à la marge à notre formation sur des thématiques précises :

**LIG** — Laboratoire d'Informatique de Grenoble

**LPNC** — Laboratoire de Psychologie et NeuroCognition

**PACTE** — Laboratoire de sciences sociales

**LaRAC** — Laboratoire de Recherche sur les Apprentissages en Contexte

**SENS** — Laboratoire Sport et Environnement Sociale

**LARHRA** — Laboratoire de Recherche Historique Rhône-Alpes

**Litt&Art** — Littérature et art de la scène et des écrans

**LIP/PC2S** — Laboratoire Inter Universitaire de psychologie : personnalité, cognition et changement social

## **G) Mémoire de master**

Le mémoire de fin d'étude, inclus dans le bloc 4, vise à approfondir scientifiquement un objet professionnel en lien avec le métier d'enseignant ou de CPE. Ce mémoire permet principalement de développer la capacité à 1) actualiser de manière autonome connaissances et méthodes en s'appuyant sur la recherche et des données probantes en éducation, 2) mettre en œuvre un raisonnement rigoureux afin de mener une analyse argumentée s'appuyant à la fois sur les connaissances scientifiques et sur des données et 3) travailler en équipe. Concernant ce dernier point, en plus des interactions avec l'encadrant, certains sujets font l'objet d'ateliers regroupant plusieurs étudiants amenés à travailler en interaction sur la même thématique et éventuellement sur un protocole commun afin de consolider le recueil de données probantes y compris dans les mémoires.

L'attention est portée aussi bien à la démarche scientifique mise en œuvre qu'à la production finale (mémoire et soutenance orale). Les thématiques, proposées en début de M2 par les encadrants, peuvent relever de la didactique d'une discipline, de la pédagogie, ou d'une discipline transversale en lien avec l'éducation ou l'enseignement. Le mémoire peut porter sur une variété d'objets tant qu'ils sont en lien avec l'éducation et donc le métier (par exemple : mise en œuvre d'une séquence ou séance d'enseignement, d'un dispositif didactique ou d'une démarche pédagogique ; questionnements larges sur les élèves, les parents ou les enseignants, etc).

Il est demandé de réaliser une revue de la littérature afin de dresser un état actualisé des connaissances

scientifiques en lien avec la ou les questions traitées, de dégager une question de recherche, et de formuler une problématique susceptible d'être explorée dans le cadre du stage qui peut constituer un terrain d'étude. Une démarche empirique est nécessairement déployée pour tester les hypothèses formulées. Il est possible de mobiliser des méthodes de recherche variées (descriptive, corrélationnelle, expérimentale) et différentes méthodes de recueil de données (entretien, observation, questionnaire, mesure indirecte, ressources existantes, corpus, etc.).

Le mémoire prend la forme d'un document normé d'une trentaine de pages (hors bibliographie et annexes) permettant de présenter les différentes étapes du processus de recherche : revue de littérature et problématique, méthode, analyse des résultats et discussion. La soutenance donne l'opportunité aux étudiants de présenter les différents éléments du document écrit et de mettre en évidence leur capacité à prendre du recul sur le travail réalisé, en valorisant les prolongements possibles pour la pratique professionnelle.